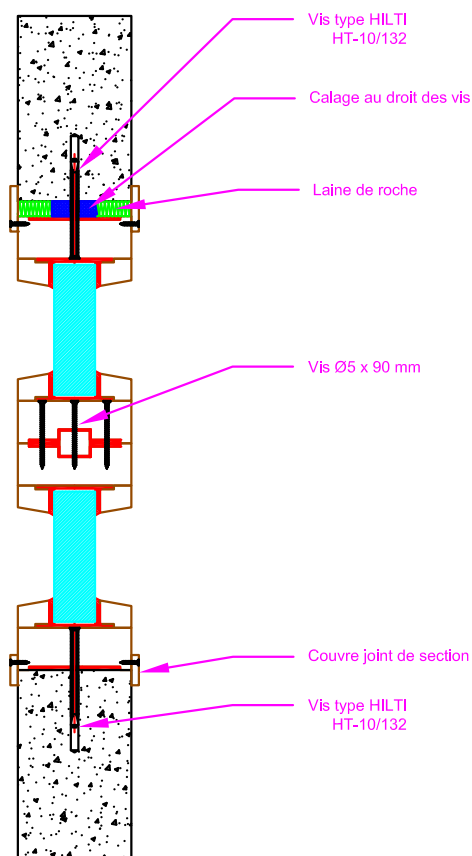


Généralités : Cette notice s'applique aux châssis vitrés EI120.

CONSTRUCTIONS SUPPORT

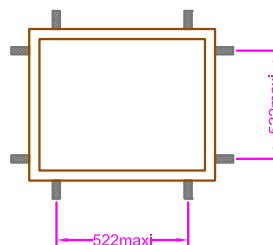
- Structure rigide:**
- Contructions rigide à forte densité (850Kg / m3 mini) d'épaisseur supérieure ou égale à 150 mm
 - Contructions rigide à faible densité (650Kg / m3 mini) d'épaisseur supérieure ou égale à 150 mm
- Châssis vitrés:**
- Châssis vitré EI120



Vissage dans structure rigide:

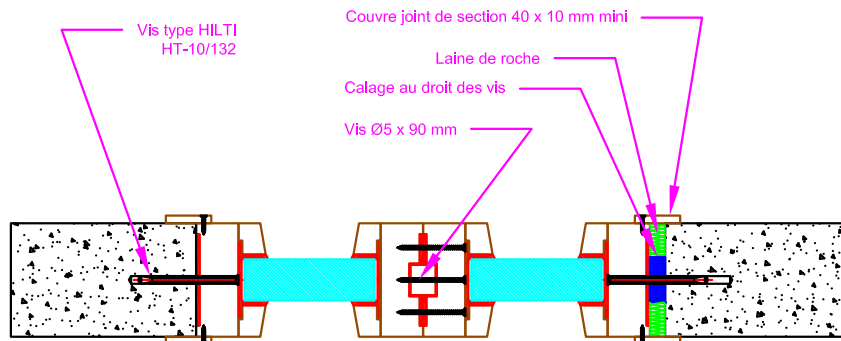
Fixation : Vis et chevilles type HILTI HT-10/132 au pas maxi de 522 mm, entre les pattes de maintien de vitrage.

Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint de 40 x 10 mm mini pour les calfeutremments de 5 à 25 mm. Pour les calfeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus. Possibilité de pose sans jeu.



Vissage à un autre châssis EI120 :

Fixation : 3 vis de Ø5 x 90 mm entre les pattes de fixations dont une en travers du tasseau de liaison.



Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les châssis commercialisés par la société Crouzilles.